

# **Parlons Vélo ! Municipales 2020**

## **Questionnaire pour Andrésy**

— version provisoire du 26/01/2020 à 13:44 —

### **Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat**

#### **Action n°1 :**

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables. *Avec l'objectif de doter la ville d'un réseau cyclable continu et sécurisé*

#### **Action n°2 :**

Affecter au moins 5 % du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

#### **Action n°3 :**

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

### **Développer un réseau cyclable cohérent**

#### **Action n°4 :**

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération qui soit connecté au futur RER V.

### **Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous**

#### **Action n°5 :**

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

#### **Action n°6 :**

Réaménager les avenues qui sont à 2×2 voies en 2×1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

### **Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo**

#### **Action n°7 :**

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.